



EAUX



Enquête publique pour l'élaboration du zonage d'assainissement des eaux pluviales de la commune du Croisic

Une enquête publique pour l'élaboration du zonage d'assainissement des eaux pluviales de la commune du Croisic se déroulera du 18 avril 2024 (8h30) au 21 mai 2024 (17h30).

Publié le 24 avril 2024

Nicolas Criaud, Président de Cap Atlantique La Baule-Guérande Agglo, par arrêté n°24/020 en date du 19 mars 2024, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique pour l'élaboration du plan de zonage d'assainissement des eaux pluviales de la commune du Croisic.

A cet effet Bernard PACORY a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Nantes en date du 22 février 2024.

L'enquête publique se déroulera **en mairie du Croisic du 18 avril 2024 (8h30) au 21 mai 2024 (17h30)**.

Les horaires d'ouvertures de la mairie du Croisic sont :

- ▶ du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h15 à 17h30 ;
- ▶ le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h15 à 16h00.

Le commissaire enquêteur recevra le public en Mairie du Croisic aux jours et horaires suivants :

- ▶ jeudi 18 avril 2024 de 8h30 à 12h00
- ▶ samedi 27 avril 2024 de 9h00 à 12h00
- ▶ jeudi 2 mai 2024 de 9h00 à 12h00
- ▶ mardi 7 mai 2024 de 13h15 à 17h30
- ▶ mercredi 15 mai 2024 de 8h30 à 12h00
- ▶ mardi 21 mai 2024 de 13h15 à 17h30



CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo

3 Avenue des Noëllles
44503 La Baule-Escoublac Cedex

📞 02 51 75 06 80